



COMMUNIQUÉ DU DIRECTEUR



ans le but d'améliorer les communications entre nous, voici **Le Communiqué du directeur, numéro 11.**

1. Ouverture de la nouvelle casernes # 17 (Beauport-nord/Louis XIV)

Les employés qui se sont vu attribuer les postes disponibles à la nouvelle caserne # 17 (Beauport-Nord/Louis XIV) transféreront dans la nouvelle caserne le 28 octobre prochain, à 06 h 30. Pour cette occasion, c'est le peloton 4 qui sera en service.

2. Nouvelles zones d'intervention

Le déploiement des nouvelles zones d'intervention se fera simultanément avec l'ouverture de la nouvelle caserne # 17 (Beauport-Nord/Louis XIV), soit le 28 octobre prochain. Vous pouvez consulter ces zones dans le répertoire G:/Partage/Guide des opérations/Tableau des zones 2008.

3. Réorganisation de la flotte de véhicules

Il est nécessaire de relocaliser temporairement certains véhicules en fonction des besoins et des acquisitions à venir. Nous vous aviserons des changements ultérieurement.

4. Trajets de rues

Le projet de terminaux véhiculaires a débuté. En effet, les véhicules de la nouvelle caserne # 17 (Beauport-nord/Louis XIV) ont été priorisés afin de rendre disponible localement l'accès aux trajets de rues, et ce, en attente du réseau sans fil qui permettra un accès direct pour l'ensemble de la flotte véhiculaire. Aussi, depuis quelques semaines, nous sommes à implanter un nouveau système pour la génération de parcours directement en caserne. De plus amples informations vous seront transmises sous peu.

5. Caserne Lebourgneuf - Affectations

Suite à l'acceptation de la lettre d'entente HAZMAT/CBRNE par les deux parties, un sondage sera effectué dans les prochains jours afin d'identifier le personnel qui sera affecté à cette caserne.

Une rencontre syndicale-patronale aura lieu le 23 octobre prochain afin de convenir des modalités d'affichage des postes qui resteront à combler.

6. Effectif

Je tiens à vous informer que nous procéderons sous peu à l'embauche de 8 pompiers afin d'augmenter l'effectif minimum de 80 à 82. En effet, ceci permettra d'uniformiser les effectifs des casernes # 6, # 7, # 8 et # 10.

7. Sommet de la francophonie

Je remercie tous ceux qui ont collaboré positivement à la réalisation de notre partenariat avec la Gendarmerie Royale du Canada lors du Sommet de la francophonie.

Amicalement,



Richard Poitras

Le 22 octobre 2008